

ASSEMBLEE NATIONALE

22 mars 2005

LOI D'ORIENTATION SUR L'ÉNERGIE
(Deuxième lecture) - (n° 1669)

SOUS-AMENDEMENT

N° 307

présenté par
MM. DOSÉ, TOURTELIER, BROTTE, HABIB, DUCOUT, Mmes PERRIN-GAILLARD,
DARCIAUX, MM. COHEN, BATAILLE, GAUBERT, LE DÉAUT et les membres du groupe
Socialiste

à l'amendement n° 80 de la commission des affaires économiques

à l'ARTICLE PREMIER

Dans le vingt-deuxième alinéa de cet amendement, substituer aux mots :

« approvisionnement pétrolier extérieur »,

les mots :

« approvisionnements pétroliers extérieurs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.